



## CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

### SEANCE DU 28 OCTOBRE 2021

Le Conseil de la Vie Sociale de la Résidence les Fleurs de la Lys - EHPAD de COMINES s'est réuni le **28 octobre 2021 à 10h00** en salle des commissions.

**Monsieur le Directeur ouvre la séance.**

#### ► APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 24 juin 2021

Monsieur le Directeur demande à l'ensemble des membres présents s'ils ont des remarques particulières à formuler sur ce compte-rendu.

Le procès-verbal n'appelant aucune remarque, il est approuvé à l'unanimité.

#### ► Décision modificative n°2 de l'EPRD 2021 (Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses)

Monsieur le Directeur informe que l'établissement a eu, à ce jour au titre de l'année 2021, 49 entrées de nouveaux résidents mais qu'en parallèle il y a eu 39 résidents décédés et 3 résidents sont sortis de l'établissement.

De plus la crise COVID a un impact à la fois :

- économique : augmentation de l'énergie, des denrées alimentaires, des dépenses liées aux personnels (SEGUR Santé).
- sociale : les familles prennent plus de temps avant de se décider à placer leur parent en EHPAD suite à toutes les possibilités de maintien à domicile et à cause également des contraintes gouvernementales qui nous ont été imposées liées à la crise sanitaire.

Nous sommes également victime de la forte concurrence de nos voisins Belges et villes avoisinantes qui disposent, pour la plupart d'entre elles d'un EHPAD public (ex : Linselles, Bousbecques, Halluin, Mouvaux, Houplines, Wambrechies, etc...), et certaines d'une offre privée.

Suite à des recettes en baisse il est donc impératif de réajuster l'EPRD 2021.

La responsable du service économique et des finances présente la décision modificative n°2 de l'EPRD 2021

Les membres du Conseil de la vie sociale émettent à l'unanimité un avis favorable sur Décision Modificative n°2 de l'EPRD 2021

#### ► EPRD 2022 (Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses)

La responsable du service économique et des finances évoque la difficulté d'établir l'EPRD 2022 due la crise sanitaire toujours en cours et d'une activité qui peine à remonter. Elle présente l'EPRD 2022.

Suite à la présentation, s'en est suivi un échange entre les membres du CVS.

**Les membres du Conseil de la vie sociale émettent à l'unanimité un avis favorable à l'EPRD 2022**

► **PAI investissement du quotidien (Plan d'Aide à l'Investissement)**

Monsieur le Directeur informe avoir obtenu une subvention pour mener une action à l'amélioration du confort et la réduction des énergies.

Il a ainsi été retenu d'investir dans des stores ou brise soleil pour les services des Iris et Pensées, fortement exposés à la chaleur en été et au froid en hiver.

Monsieur le Directeur informe qu'il en a préalablement informé les représentants des résidents et des familles, car les délais de retour étaient très brefs afin de valider l'attribution de ces fonds. Le CVS en est donc saisi pour régularisation. Il précise également que des devis ont déjà été établis.

**Les membres du Conseil de la vie sociale émettent à l'unanimité un avis favorable au PAI investissement du quotidien**

► **Information sur la crise sanitaire**

Monsieur le Directeur informe qu'à ce jour 4 Résidents du service des Mimosas et 2 agents sont positifs à la COVID 19.

Le service et le personnel ont été mis en isolement.

Monsieur le Directeur précise que ces personnes étaient vaccinées.

La coordinatrice des soins explique que 3 des résidents ont un état clinique stable, les résidents du service et tous les personnels sont testés à J +7. Un point sera établi le 02/11/2021 pour savoir si nous pourrions lever l'isolement du service. Elle précise également que le 3<sup>ème</sup> rappel du vaccin COVID et celui de la grippe devraient s'effectuer en 2 fois à 15 jours d'intervalle ou de manière concomitante le même jour.

Une représentante du personnel demande si les résidents de l'AJA sont également concernés ?

La coordinatrice des soins répond que oui mais qu'il faut vérifier la date à laquelle les résidents ont reçu leur 2<sup>ème</sup> dose de vaccin car la 3<sup>ème</sup> dose ne doit se faire qu'après 6 mois d'intervalle avec la 2<sup>ème</sup> dose.

► **Réflexion sur l'organisation des unités fermées**

Monsieur Le directeur explique qu'avant la crise sanitaire, il existait 3 Unités sécurisées. A ce jour il n'y en a que 2.

Suite à l'évolution des pathologies des résidents il est nécessaire de sécuriser une 3<sup>ème</sup> unité.

Une réflexion est actuellement menée sur la sécurisation d'une nouvelle unité.

► **Questions diverses**

- Horaires d'accès

Un représentant des familles demande à ce que les horaires d'accès à la résidence pour les familles soient plus élargis. Ouvrir l'accès plus tôt le matin, jusque 19h l'après-midi et élargir la plage du week-end.

En effet certaines familles ne peuvent pas se caler aux horaires de l'établissement à cause de leur travail et de leur temps de trajet.

Monsieur Le Directeur répond que suite aux contraintes gouvernementales telles que la vérification du passe sanitaire, il est dans l'obligation de détacher un personnel à cette tâche. A ce jour les horaires ont donc été organisés de façon à ce que tous les jours, week-end compris il y ait un personnel.

Monsieur le Directeur ajoute que cette demande fera l'objet d'une réflexion et une proposition lui sera retournée sur les modalités d'organisation pouvant permettre un élargissement des horaires.

La coordinatrice des soins précise que l'obligation d'avoir un personnel à l'entrée est lié au contrôle du passe sanitaire mais également pour la sécurité car certaines familles ne respectent pas les gestes barrières.

La représentante des tutelles souligne que les horaires proposés aujourd'hui sont plus larges que dans d'autres EHPAD.

- Accès parking

Un représentant des familles demande s'il est possible de rendre accessible l'accès donnant sur le parking du service des Iris ? Lors d'une sortie avec son parent cet accès serait beaucoup plus pratique. De plus serait-il pour les mêmes raisons envisageable de dédier le trottoir en face de l'entrée principale de l'établissement à un dépose minute ?

La responsable du service économique et des finances répond que l'accès des Iris est fermé à cause de l'obligation de la vérification du passe sanitaire, nous ne pouvons mettre qu'un seul agent à ce poste et n'avons donc pas la possibilité d'ouvrir un 2<sup>ème</sup> accès dans les conditions actuelles.

Monsieur le Directeur répond que concernant le dépose minute, celui-ci va se rapprocher de la mairie afin d'en connaître les modalités, cet emplacement étant situé sur la voie publique (compétence MEL).

- Service entretien, restauration, soins

Un représentant des familles rapporte s'apercevoir d'une dégradation dans la qualité de prise en charge au niveau des services de soins, d'entretien des locaux pendant les week-ends et les vacances scolaires.

La coordinatrice des soins répond qu'elle se rapprochera des cadres des services pour vérifier ce constat.

La responsable animation répond avoir été témoin lors d'un repas à thème (repas qui dure plus longtemps et festif) que certains résidents ont manifesté leur contentement sur le fait que le repas dure en longueur.

La responsable du service économique et des finances ajoute qu'un travail est en cours avec le service hôtellerie afin d'améliorer le service au quotidien. Ce travail n'est pas encore possible le week-end car il n'y a pas d'hôtelière à cette période.

La représentante des tutelles précise qu'en tant qu'ancienne Aide-Soignante il faut savoir que certains résidents aiment également que le repas se déroule rapidement. Il faut savoir écouter leur choix.

La représentante des familles entend ce commentaire.

La coordinatrice des soins ajoute que les résidents ont pour certains des pathologies psychiatriques et leur discours n'est pas forcément le même envers les soignants et envers leurs familles.

La représentante des familles demande s'il est possible d'organiser des rendez-vous avec les familles afin d'expliquer ces détails.

Monsieur le Directeur évoque de remettre en place au plus vite les rencontres de synthèses avec les familles.

Celles-ci permettraient d'améliorer l'accompagnement du résident et de sa famille.

La coordinatrice des soins explique que cette synthèse permet de mettre en place le projet de vie du résident en équipe pluridisciplinaire. Un retour de ce projet de vie est rapporté au référent familial dans les 4 mois de l'entrée du résident.

- Animation, vie collective, PASA

La représentante des familles rapporte que les animations au sein de l'EHPAD sont insuffisantes.

La responsable animation répond qu'en terme de qualité il est important de faire des groupes homogènes pour certaines animations, il faut savoir que certaines activités sont prévues dans des unités appropriées et pas d'autres selon les pathologies des résidents.

De plus il ne faut pas oublier que certaines animations sont proposées aux résidents mais ceux-ci refusent d'y participer par choix personnel.

La responsable du service économique et des finances précise qu'il n'y a pas que des animations proposées par le service Animation, mais que les équipes soignantes proposent régulièrement des activités au sein de leur propre service. Celles-ci ne figurent pas dans le programme Animation.

La coordinatrice des soins précise qu'il en est de même pour les ergothérapeutes, ce service propose des activités qui ne se voient pas au niveau du programme animation.

La responsable animation répond qu'il est important de reprendre nos synthèses pour ce genre de choses, les familles seraient ainsi au courant si leur parent participe aux activités proposées ou non et pour quelles raisons il aurait émis un refus.

La représentante des familles demande s'il serait possible de mettre en place un tableau mémoire au sein de l'unité des Iris comme dans les autres services.

La responsable du service économique et des finances répond qu'en effet à ce jour il n'y a pas de tableau dans ce service.

Monsieur le Directeur évoque également l'organisation d'Olympiades qui se sont déroulées au sein de la Résidence à l'attention du personnel dans le cadre de la qualité de vie au travail. En effet, pour prendre au mieux soin des résidents, des actions favorisent également le bien-être au travail des personnels.

La responsable des ressources humaines tient à préciser que dans le cadre de ces Olympiades du personnel, l'établissement a diffusé une information au travers de sa page FACEBOOK avec des photos. Or, plusieurs commentaires malveillants envers nos professionnels provenant de quelques familles ont été émis. Il y était notamment indiqué que ces olympiades étaient financées par les tarifs d'hébergement des résidents. Il convient dès lors de préciser que cette action n'a pas pesé sur la part de financement des résidents, mais a été menée grâce à une subvention versée par l'ARS avec pour objectif de cibler ces crédits uniquement dans des actions dédiées au cadre de la Qualité de Vie au Travail.

La responsable qualité précise que depuis elle s'est chargée de répondre aux commentaires afin de redonner la vraie information.

Suite à l'épisode de cluster que nous venons de nouveau de subir au sein du service des Mimosas, la représentante des familles demande à quelle date le PASA pourra reprendre son activité?

La coordinatrice des soins répond que cette reprise est prévue au 22/11/2021.

La représentante des familles demande si les résidents pourront participer au repas des aînés organisé par la ville de Comines ?

La responsable animation répond que concernant le Repas de Noël organisé par la ville de Comines, compte tenu des contraintes sanitaires, il leur a été autorisé de faire participer 20 Résidents maximum. Ce nombre minime met en difficulté le service animation concernant le choix à établir sur la participation des résidents. S'il y a plus de demandes que de places, le premier critère sera lié au profil des résidents demandeurs. Un second critère pourra prendre en compte la participation sur les années antérieures afin de faire participer de nouveaux résidents et ainsi établir un roulement, par mesure d'équité. Enfin, afin de départager les demandeurs, un tirage au sort (afin d'être juste) pourrait être envisagé.

La représentante des familles demande ce qu'il est prévu pour celui du 11 Novembre organisé par l'association des anciens combattants ?

La responsable animation répond qu'il n'y aura pas de participation cette année à ce banquet, car à la fois celui-ci tombe un jour férié et de plus il y a très souvent des débordements liés à l'alcool lors de ce banquet, il est très difficile pour elle de gérer cette situation avec nos résidents atteints de pathologies lourdes.

La responsable animation présente les grandes animations à venir pour le reste de l'année :

- Repas à thème « Beaujolais nouveau »
- Marché de Noël
- Distribution des colis de Noël par la ville de Comines
- Anniversaires du mois
- Spectacle de fin d'année.

*L'ordre du jour n'appelant plus de question, M. le Président lève la séance à 13h10*

Le Président

Michel DEWAST